**Chapitre 2 : L’entreprise et son environnement**

L’entreprise est un système ouvert sur son environnement. Un système est un ensemble d’éléments liés logiquement entre eux, qui, réunis, concourent à la réalisation d’un objectif commun. C’est un ensemble de composantes agencées de façon ordonnée et structurée et tendant vers un résultat précis.

Les composants d’un système sont en interrelation :

Un système est composé d’éléments en interaction. Il ne s’agit pas d’une simple juxtaposition d’éléments mais d’un ensemble organisé de façon cohérente en fonction d’un but : le tout est différent de la somme des composants.

Le système est lié à la notion de contrôle et de rétroaction. En effet, un système transforme des intrants (inputs) en extrants (outputs). La notion de système est inséparable de celle d’objectif et de rétroaction. La rétroaction consiste à réguler le système. Elle permet de maintenir le système en état de réaliser correctement son but.

Notion d’ouverture de l’entreprise sur son environnement. Il existe des systèmes fermés, c’est-à-dire sans lien avec l’environnement, et des systèmes ouverts qui entretiennent des relations avec leur environnement.

L’entreprise est un système. N’importe lequel de ses éléments peut avoir une influence sur l’ensemble : la réclamation d’un client, la maladie d’un salarié, la hausse du prix des matières premières, la panne d’une machine, un défaut de qualité chez un concurrent, par exemple, ont des répercussions sur la bonne marche de toute l’entreprise.

L’entreprise est un système ouvert qui se procure à l’extérieur des matières premières qui vont lui permettre de fabriquer puis de vendre des produits qu’elle met à la disposition de son environnement. Ses différentes opérations la conduisent à s’adapter en permanence à son environnement.

L’entreprise est un système ouvert finalisé et dirigé qui poursuit des buts (profit, puissance, pérennité …), s’organise pour les atteindre (définition de plans d’actions, de budgets…), se dote de structures d’exécution, de direction et de contrôle.

L’entreprise est un ensemble de sous-système en intéraction. On distingue quatre sous-systèmes : un de production, un - commercial, un - administratif et financier et un – du personnel. Chaque sous-système entretient des relations suivies par les autres sous-systèmes. Ainsi, le sous-système commercial vend ce que le sous-système production a fabriqué grâce aux capitaux fournies par le sous- système financier et aux services rendus par le sous-système du personnel. Chaque sous-système se voit affecter des moyens qui concourent à  la réalisation de l’objectif général de l’entreprise.

Donc, si on conçoit l’entreprise comme un système ouvert, on ne peut pas imaginer l’entreprise comme une entité isolée du milieu dans lequel elle agit. L’entreprise doit surveiller (la veille) en permanence son environnement car, d’une part, elle s’intègre dans cet environnement et, d’autre part, elle agit sur ce même environnement. elle peut agir sur son environnement, comme elle peut être influencé par celui-ci.

L’entreprise peut être influencée par son environnement de manière positive (opportunités environnementales) ou de manière négative (contraintes ou menaces environnementales).

L’entreprise doit surveiller de manière permanente l’évolution des marchés, l’évolution de la concurrence, des technologies (apparition d’innovations majeures), nouvelles réglementations, nouveaux lobbies, influence grandissante des organisations de consommateurs, etc.

Cette surveillance (veille) se fait à l’aide des SIM (systèmes d’information marketing) alimentés en données provenant des forces de vente, des distributeurs, ou des organismes professionnels.

Il s’agit d’identifier tout d’abord l’ensemble des variables environnementales et d’élaborer ensuite des plans d’actions nécessaires pour profiter des opportunités environnementales ou pour réduire d’éventuelles contraintes imposées de l’extérieur.

1. **la surveillance permanente de l’environnement**

Comme il a été dit en introduction, l’entreprise ne peut être conçue comme une entité isolée. Le rôle de l’environnement est donc déterminant dans l’activité de l’entreprise et ceci dans la mesure où il **conditionne** la **stratégie** donc le **développement** et parfois même la **survie**.

* 1. **Les composantes de l’environnement**

D’une manière générale, l’environnement est la source d’un certain nombre de contraintes pour l’entreprise.

Ces contraintes peuvent être externes ou résulter d’un phénomène économique ou sociologique.

Les contraintes externes sont assez facilement identifiables. On peut citer par exemple la fiscalité, le coût des approvisionnements, l’apparition de nouveaux concurrents sur le marché, la politique de l’état en matière de crédit, l’environnement contemporain de l’action syndicale, les minimax salariaux conventionnels ou légaux SMIG (il est imposé par la loi).

Ces contraintes sont imposées par des centres de décision qui sont en étroite relation avec les entreprises. Il s’agit aussi bien des actionnaires de l’entreprise que des consommateurs ou encore des fournisseurs, des banquiers, de l’état.

L’influence des phénomènes économiques, sociologiques et naturels est également très importante. il peut s’agir par exemple du niveau de chômage, du marché du travail, des mentalités, de la stabilité des prix ou encore d’événements spécifiques pouvant parfois bouleverser les options stratégiques de l’entreprise voire même entraîner leur disparition (attentats, guerre, catastrophes naturelles).

En bref, l’environnement est source d’incertitude pour l’entreprise ; et cette incertitude s’observe non seulement au niveau des marchés de l’entreprise mais encore au niveau **économique, politique et social.**

Il est donc normal que les entreprises cherchent à réduire ces risques en développant leurs connaissances des variables clés de l’environnement ou en tentant de négocier avec certaines parties prenantes, par exemple avec les concurrents.

* 1. **les caractéristiques de l’environnement**

L’analyse de l’environnement permet de démontrer que d’une part l’environnement de l’entreprise peut exercer sur une entreprise des effets négatifs ou bénéfiques. en effet, les contraintes de l’environnement risquent de peser sur l’entreprise. Cette dernière doit alors être capable de s’adapter sous peine de voir son activité décliner, voire cesser complètement. L’environnement offre également des occasions qui favorisent la firme qui sait les saisir.

L’entreprise exerce également une action sur son environnement. L’entreprise est l’un des principaux acteurs de la vie locale. Elle utilise des équipements collectifs ou, au contraire, en met à la disposition de son environnement, elle crée des emplois ou, à l’inverse, est source de chômage, elle façonne les rythmes de vie à son image et peut provoquer des nuisances et polluer son environnement.

Une analyse classique consiste à décomposer en six sous-ensembles l’environnement de la firme. Les composants de l’environnement sont donc aussi bien économiques que politiques, socioculturelles, géographiques, démographiques et technologiques.

Environnement technologique

Environnement économique

Environnement social

Environnement démographique

Environnement institutionnel et politique

Environnement socioculturel

**Figure : les composants de l’environnement de l’entreprise**

**L’environnement économique**

L’environnement économique couvre la conjoncture générale, évolution des prix, évolution des revenus, fiscalité, taux des change, concurrence… Il fait apparaitre une évolution du capitalisme moderne. On ne peut plus parler de capitalisme mais de « plusieurs capitalismes ». En effet, le capitalisme «  à la Japonaise » diffère considérablement du capitalisme « à l’américaine » ou du capitalisme « à l’européenne ».

Nous assistons aujourd’hui à une transformation complète de la concurrence. Celle-ci se déplace sur d’autres terrains que les prix et se joue également sur la qualité, les services, l’innovation.

**L’environnement règlementaire et politique**

L’état réglemente l’activité économique en encadrant l’emploi, la concurrence, en adoptant une politique restrictive au niveau du crédit, etc.

Pour beaucoup d’entreprises, cet interventionnisme étatique est pesant par les contraintes qu’il impose. Exemple : la très forte réglementation concernant la sécurité et la qualité des produits et ceci en raison de la pression exercée par les organisations des consommateurs. De très lourdes contraintes réglementaires pèsent non seulement sur les produits (comme les normes d’hygiène et de sécurité, qualité, composition des produits), mais encore sur les conditions de la concurrence (réglementation concernant la publicité, des contrats commerciaux, etc.), sur les prix (étiquetage, blocage des prix) sur le crédit (l’état et les organisations internationales élaborent des politiques plus ou moins restrictives à ce niveau). Lois, normes de fabrication, réglementation de la concurrence, protection des inventions…. Environnement international réglemente la réglementation des communautés, ouverture des pays socialistes…Tendance à l’interventionnisme, programmes des partis politiques, personnalité des gouvernants, attitudes à l’égard de l’entreprise privée…Les entreprises sont étroitement dépendantes des contraintes politiques. Soit elles résultent du changement de politique du gouvernement. Soit elles résultent de modifications liées à l’environnement (exemple : conflits, privatisations, préservation de l’écologie et lutte contre la pollution et le gaspillage …).

**Environnement culturel**

Il s’agit de l’évolution du style de vie des consommateurs, ainsi que des valeurs sociales, du niveau de l’éducation, modes, formes de communication, des goûts et des besoins.

Par exemple : l’implantation d’une entreprise dans une région peut avoir des effets positifs pour l’emploi (Toyota France, Euro Disney) et de ce point de vue une entreprise peut directement ou indirectement participer au développement d’une région. Par ailleurs, les études de marché envisagent toujours l’analyse de l’environnement socioculturel d’un pays avant de procéder à des investissements directs à l’étranger. Le succès d’une implantation dépend en effet d’une bonne compréhension de cet environnement.

**L’environnement technologique**

Environnement technologique correspond à l’état de la recherche scientifique, le nombre de brevets déposés… Il fait l’objet d’une surveillance permanente. L’innovation est devenue une composante essentielle de la compétitivité de l’entreprise et on peut même dire, dans une certaine mesure, que l’innovation est la forme la plus « cruelle » de concurrence dans la mesure où elle peut aboutir à la disparition de certaines entreprises.

les investissements en « veille technologique » et en « recherche-développement » s’inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre de stratégies à moyen et long terme destinées à assurer la pérennité de l’entreprise.

**L’environnement géographique**

Il se caractérise par la nécessité d’étudier un certain nombre d’éléments pour permettre à l’entreprise de procéder à des choix de localisation : climat, topographie, qualité des sols, richesse des sous-sols. On peut aussi trouver des éléments comme les infrastructures (routières, portuaires, aéroportuaires, sources d’énergie disponible, etc.).

**L’environnement démographique**

Correspond aux caractéristiques de la population (localisation, moyenne d’âge, mouvements migratoires, situation de l’emploi, climat social, répartition des revenus, ampleur des conflits sociaux, …).

En bref, les entreprises s’inscrivent dans leur milieu et le façonnent. Pour minimiser les contraintes environnementales les entreprises entretiennent entre elles des relations variées d’une part, elles s’affrontent sur des marchés et se livrent à une concurrence plus ou moins féroce et d’autre part des relations de complémentarité, faites d’associations ou de dominations peuvent s’instaurer entre elles.